

Discours du maire de Zimmerbach – fête de la Sainte-Cécile 2021

Seul le prononcé fait foi.

Monsieur le président, cher Rémy,
Chers membres de la Chorale Saint-Georges,
Chers amis,

Je vous remercie chaleureusement m'avoir invité, ainsi que mes adjoints et nos compagnes et compagnons respectifs, à cette belle messe et à ce beau repas. Ces saveurs et odeurs thaïlandaises amènent un peu d'Asie dans ce Foyer Saint-Georges, qui est profondément ancré dans l'histoire de Zimmerbach. Je suis très heureux de partager cette soirée avec vous, chers choristes, qui êtes si importants pour notre commune.

A chaque événement de la vie du village en effet, vous êtes là. Si bien que la vie d'un Zimmerbachois est tout entière scandée par vos chants et vos représentations théâtrales. Lorsqu'un jeune du village fait sa communion, c'est vous qui chantez, lorsqu'un habitant de la commune se marie, c'est vous encore qui chantez, lorsque nous commémorons tous ensemble l'armistice du 11 novembre ou la victoire du 8 mai, ce sont vos voix qui chantent l'hymne national, lorsque nous célébrons la fête des aînés, vous vous produisez, lorsque quelqu'un de Zimmerbach décède, c'est vous encore qui accompagnez la souffrance de sa famille et de ses proches par vos chants.

Vos chants ont une réelle force et une réelle profondeur. Ils font honneur à la légende et au martyr de Sainte Cécile dont, vous le savez sans doute, vous, chers choristes qui êtes placés sous son patronage, on raconte qu'elle chanta toute sa vie les louanges de Dieu et ce jusque dans l'agonie. En effet, après avoir converti de nombreuses personnes au catholicisme, elle fut condamnée à mort par le pouvoir impérial romain et, en attendant les coups de hache de son bourreau, elle continua de chanter, encore et toujours. Elle était si résistante que trois coups de hache ne suffirent pas à l'achever et, comme la loi romaine interdisait que l'on portât plus de trois coups de hache pour exécuter quelqu'un, elle agonisa avant de mourir. Mais même dans la mort, en devenant sainte, elle continue de chanter. Si bien que notre grand poète Stéphane Mallarmé, dans un poème en son hommage intitulé « Sainte », dit de Sainte-Cécile qu'elle est la « musicienne du silence ».

Malheureusement, comme toutes les associations, les dix huit derniers mois ont été difficiles pour vous. Je regrette, comme vous d'ailleurs, que vous ne puissiez jouer au théâtre alsacien cette année. **J'espère de tout cœur que vous réussirez à réunir suffisamment de comédiens l'an prochain. Le théâtre alsacien est en effet très crucial pour notre village :** il crée du dynamisme, il constitue la seule offre culturelle en tant que telle et, surtout, il contribue à la préservation de la culture alsacienne, ce qui me tient particulièrement à cœur, vous le savez. J'ai d'ailleurs le plaisir de vous annoncer, si vous ne le saviez pas déjà, que sera créé un festival d'histoire d'Alsace à Zimmerbach. La première édition aura lieu le 21 mai 2022. Ce festival sera unique dans la région.

Compte-tenu de l'importance pour Zimmerbach de la chorale et du théâtre alsacien, la commune vous soutiendra autant qu'elle le peut. Ce soutien pourra prendre plusieurs facettes.

Tout d'abord, **nous associerons pleinement la chorale à toutes les manifestations de la commune.** Le projet municipal que nous portons, vous le savez, consiste à « faire vivre Zimmerbach ». J'ai la conviction que les associations, au premier rang desquelles la vôtre, contribuent à faire vivre Zimmerbach. Je me réjouis à ce titre de votre participation prochaine à l'animation de Noël sur le marché et, surtout, à la grande fête de la réunification du village que la commune organise le week-end du 21-22 mai 2022. Ce week-end se clôturera par un concert, dans notre église, de la chorale.

Ensuite, **la commune mettra à votre disposition ses moyens humains et administratifs** pour vous appuyer dans les démarches administratives et communiquer sur vos futures actions. N'hésitez pas à me solliciter de ce point de vue.

Enfin, **la commune vous soutiendra financièrement.**

Je disais tout à l'heure que **le Foyer Saint-Georges est profondément ancré dans l'histoire de Zimmerbach.** En effet, il n'est pas un Zimmerbachois ou une Zimmerbachoise qui n'ait de souvenirs au foyer Saint-Georges. Entre les tombolas, les saynètes de l'école ou les divers repas, les miens sont naturellement nombreux. **Mais je souhaite que nous réfléchissions ensemble à l'avenir à donner au Foyer Saint-Georges.** Je sais les difficultés. Pour ne prendre que deux difficultés, mais ce sont sans doute les principales, les travaux évalués après le passage de la commission de sécurité sont coûteux et les places de stationnement manquent cruellement. Bien sûr, la réflexion sur le foyer devra être complémentaire de l'utilisation de la salle. J'espère d'ailleurs que vous aurez l'occasion l'an prochain de « tester » la salle en format théâtre car c'est votre salle aussi. **Mais je suis convaincu qu'il est nécessaire d'inventer un chemin d'avenir pour deux lieux historiques et emblématiques de Zimmerbach : le zimmerplatz et le foyer. Ils ne doivent pas être des lieux d'histoire uniquement. Ils doivent être pérennisés et valorisés.** Sachez que je suis à votre disposition pour en discuter, sans tabou, et que si nous trouvons ensemble un projet pertinent pour le foyer, alors je serai votre premier soutien.

Permettez-moi, chers amis et chère Sylvia, de conclure en ayant un **souvenir ému pour Emile** car ses lieux sont emprunts de sa présence. Il nous a quittés depuis un peu plus d'un an mais son souvenir reste vivace et son action inspirante, tant pour le jeune maire que je suis que, j'imagine, que ses camarades que vous avez été.

Je vous remercie.